

INITIATIVE

MOBILISATION DE CHAMBÉRY POUR L'UKRAINE



Partout en France depuis le début de la guerre en Ukraine, les collectivités se mobilisent pour apporter leur soutien au peuple ukrainien. À Chambéry, une collecte de dons est organisée à la Maison des associations, en partenariat avec la protection civile et l'Association des maires de France. Elle se déroulera du 5 au 12 mars. Sacs de couchage, lits de camp

et produits d'hygiène sont notamment demandés. Par ailleurs, la Ville a mis en place un formulaire en ligne pour recenser les propositions d'hébergement de réfugiés. Déjà 70 foyers se sont manifestés. Aussi, une subvention de 10 000 euros sera soumise au vote lors du prochain conseil municipal, pour financer les actions humanitaires sur place.

Une enquête mobilités à grande échelle

Métropole Savoie lance une enquête d'envergure pour connaître les déplacements quotidiens des habitants. Elle concerne tant les trajets professionnels que de loisirs.

TRANSPORTS

Cela faisait près de quinze ans qu'une enquête sur les habitudes en termes de mobilités n'avait pas été menée à l'échelle de Métropole Savoie. Une mise à jour s'imposait ! La structure, qui couvre les territoires des trois intercommunalités de Grand Lac, Grand Chambéry et Cœur de Savoie, a lancé le 1^{er} mars, et jusqu'au 7 mai, une grande enquête « mobilités ». Elle étend son périmètre à l'Avant-Pays savoyard, couvrant ainsi 62 % de la population de la Savoie.

1,5 MILLION DE DÉPLACEMENTS. On sait d'ores et déjà que les habitants effectuent 1,5 million de trajets quotidiens. Mais comment ? Pourquoi ? Ce sont toutes les réponses que souhaitent obtenir Métropole Savoie et ses partenaires, à travers cette enquête ambitieuse d'un montant de 600 000 euros. « Deux tiers des déplacements du territoire sont effectués en voiture. C'est la première source d'émission de gaz à effet de serre », affirme

Xavier Aerts, directeur de la direction départementale des territoires (DDT). Cette étude est aussi devenue nécessaire avec le déploiement du télétravail. Par ailleurs, « depuis 2007, nous connaissons une évolution très importante des déplacements », commente Guy Dumollard, président du syndicat mixte de l'Avant-Pays savoyard. *« Été comme hiver, c'est un secteur "traversé", avec des points noirs, tels que le tunnel du Chat, l'autoroute et les abords du lac d'Aiguebelette ».*

CONTRÔLE QUALITÉ DRASTIQUE. « Nous n'avons rien à vendre. Cette enquête est dans l'intérêt de tous les habitants », tient à préciser le président de Métropole Savoie, Jean-Claude Montblanc. « Nous faisons face à un taux de refus de la part des ménages de 20 %, ce qui est relativement bon pour une enquête non obligatoire », développe Pierre-Frédéric Bonnet, directeur du département mobilités-déplacements au sein de Test SA, bureau d'études



REPORT. L'enquête, prévue en janvier, a été décalée à mars en raison des contraintes sanitaires. Entre le 1^{er} mars et le 7 mai, une trentaine d'enquêteurs interrogeront 105 ménages par semaine.

qui a déjà réalisé l'enquête de 2005 aux côtés de Métropole Savoie. Cette enquête labellisée EMC² sera suivie par le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), pour une lecture fine et objective des données. Les résultats pourront ainsi être comparés à ceux des 107 autres territoires français qui ont fait appel au Cerema pour une enquête EMC², depuis 1976.

RÉSULTATS EN 2023. Cette étude comporte trois volets : les déplacements du lundi au vendredi, pour lesquels 4 520 habitants de 5 ans et plus seront interrogés en face-à-face ; des entretiens téléphoniques pour les déplacements le week-end, auprès de 1 000 personnes ; et enfin un questionnaire web sous forme d'enquête d'opinion auprès de 1 000 personnes de plus de

15 ans. « Cette enquête permettra non pas de caler nos politiques sur une intuition, mais de partir d'un ancrage chiffré précis », sourit Philippe Gamen, président de Grand Chambéry. Florian Maitre, vice-président du Département et de Grand Lac, chargé des mobilités, ajoute : « Il faut par ailleurs se saisir de l'ouverture des données des services de transport et de mobilité, autorisée par la loi Lom. Mi-2022, nous verrons l'ouverture des données GPS. Nous pourrions ainsi voir les flux de déplacements, en lien avec Annecy et Genève ». Traiter les résultats de l'enquête EMC² nécessitera un travail de fourmi, avant que les premières conclusions ne viennent enrichir les connaissances des collectivités concernées. Elles permettront, *in fine*, de développer une offre de transport réellement adaptée au territoire. ●

VIRGINIE TRIN